

Réf: Dossier N° 035572

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE COURTAGE SHANA ASSURANCES  
»

Siège social Abidjan, Koumassi, carrefour 147, Lot 1097, Ilot  
1048

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/04/2021 , et enregistrés au CEPICI le 29/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE COURTAGE SHANA  
ASSURANCES »

Objet : COURTAGE EN ASSURANCES. ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : - L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. - L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. - LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. - LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE - ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, carrefour 147, Lot 1097, Ilot  
1048

Dirigeant(s) : Mlle FANNY MABERE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05025 du 08/09/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24788/GTCA/RC/2021 du 08/09/2021

